

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, sur convocation adressée le 23 juin, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 20h30, à la salle des fêtes d'Illiers-Combray, sous la présidence de Philippe SCHMIT

Présents : Olivier BARIETY, John BILLARD, Eric BRULE, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Jérôme CHABOCHE, Nathalie CORDERY, Olivier DANIEL, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS-REIS-CABARET, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Catherine FOURBET, Catherine GALAND, David GALLOU, Sylvie GAREL, Didier GAUTIER, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Sylvianne HUVET, Jean-Luc JULIEN, Martial LOCHON, Patrick MARTIN, Caroline MARTINEZ (suppléante d'Olivier GOGUE), Jocelyne MENAGER, Laurent MENARD (suppléant de Cyril LUCAS), Alexandra MERCIER, Philippe MORELLE, Josette MOUTON, Françoise NIOCHE-SEIGNEURET, Richard PEPIN, Carla PEREIRA, Sébastien POINTEAU, Sylvia POUPIN, Sylvia PRE, Lydie RENONCET, Marcel RIQUE, Bruno SAILLANT, Philippe SCHMIT, Laurent TAILLAND, Bruno TARANNE, Sylvie ZWIEBEL.

Pouvoirs : de Bertrand CHAPPARD à Olivier BARIETY, Laure DE LA RAUDIERE à Philippe SCHMIT, Ingrid HEURTAULT à Martial LOCHON, Sylvie JEANNE à Jean-Luc GOIRAND, Jérôme MEUNIER à Lydie RENONCET, Aurélie ROZIER à Michelle ELLEAUME

Absents excusés : Philippe FORGE, Antony GODE

Absent : Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 56 Secrétaire de séance : Olivier BARIETY

Nombre de conseillers présents : 47

Nombre de conseillers votants : 53

DELIBERATION N°2026-139 VOTE DES TARIFS DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

La commission transport scolaire, qui s'est réuni le 11 juin 2026, a étudié les résultats financiers des prestations réalisées dans le cadre des sorties scolaires proposées aux établissements scolaires du territoire de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.

Ce service répond aux attentes de l'ensemble des écoles du territoire, le nombre de sorties ne cessant de monter en puissance. 364 sorties ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2024-2025 (297 en 2022-2023 et 345 en 2023-2024) et 357 sorties sont d'ores et déjà effectuées ou planifiées pour cette année scolaire 2025-2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20260629-DELIB2026-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026

Sur proposition de la commission, il est envisagé de revaloriser le tarif des prestations de transport, dans le cadre des sorties scolaires à un forfait de 25 € TTC auquel s'ajoute un coût kilométrique de 2,45 € TTC, contre 2.30 € TTC en 2025-2026. Cette réévaluation est nécessaire compte tenu de l'augmentation significative du prix des carburants.

En outre, la commission propose que les temps d'attente des conducteurs/trices pour les sorties à la journée soient facturés 15 €/heure, sous réserve que la distance soit supérieure à 50 kilomètres et que l'amplitude horaire (de la prise en charge au retour) excède 3 heures.

Afin de répondre aux besoins de dépannage d'urgence, en cas de panne ou d'immobilisation de véhicule, il est également proposé de fixer un tarif pour la mise à disposition du véhicule de réserve, sans chauffeur, pour un coût kilométrique de 1,40 € TTC.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le tarif des prestations de transport, dans le cadre des sorties scolaires et périscolaires à un forfait de 25€ auquel s'ajoutent un coût de 2,45 € TTC / km et 15€/heure pour les temps d'attente pour les sorties à la journée, sous réserve que la distance soit supérieure à 50 kilomètres et que l'amplitude horaire (de la prise en charge au retour) excède 3 heures.
- **DECIDE** de fixer le coût de 1,40 € TTC / km réalisé pour la mise à disposition d'un véhicule sans chauffeur

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Olivier BARIETY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20260629-DELIB2026-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026